

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 02410

Numéro SIREN : 450 146 147

Nom ou dénomination : BONIFACIO ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2022 sous le numéro de dépôt 8565

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
&
DU COMMISSAIRE DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION
D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
EN SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE**

**Les Pistoles
74/76 Rue Ferrari
13005 MARSEILLE**

*Fait le 10/03/2022
4 pages*

En vertu de prescriptions de l'article L.224-3 du Code de commerce, vous avez bien voulu nous désigner, à la suite de la décision des associés, aux fins d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers dans le cadre de la transformation de votre société en Société par actions simplifiées.

Nous avons accompli cette mission qui nous a été confiée par décision des associés le 02 Décembre 2021 et vous présentons aujourd'hui notre rapport d'évaluation des biens et avantages susmentionnés en application des articles L.224-3 et L.223-43 du Code du commerce.

Nous avons eu toutes possibilités pour consulter les documents comptables et sociaux et notamment une situation comptable arrêtée au 31/10/2021.

Pour l'établissement du présent rapport, j'ai effectué mes diligences conformément aux normes professionnelles des Commissaires aux comptes applicables en France.

Ces normes requièrent :

- D'une part, la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société, afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.
- D'autres part, la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance, et d'évaluation ; à analyser les avantages particuliers stipulés ; et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, et des événements postérieurs à l'établissement de la situation comptable au 31/10/2021.

1. LA SITUATION DE LA SOCIETE SE CARACTERISE PAR LES ELEMENTS SUIVANTS :

- *L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ;*

Le chiffre d'affaires s'établit en effet à 165 565 au 31/10/2021. Le total des produits d'exploitation s'élève à 166 542 Euros et celui des charges d'exploitation à 112 154 euros au 31/10/2021.

Le chiffre d'affaires sur la période close au 31/10/2021 est de 165 565 euros.

- *LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE EST EQUILIBREE ;*

Les capitaux propres s'élèvent à 42 437 Euros au 31/10/2021.

- *LES ELEMENTS D'ACTIFS ET PASSIFS SONT CONSTATES EN RESPECT DES PRINCIPES COMPTABLES EN VIGUEUR EN FRANCE ;*

- *LE RESULTAT DE LA PERIODE EST BENEFICIAIRE*

Le bénéfice s'élève au 31/10/2021 à 41 437 Euros.

Nota bene : Cette situation comptable au 31/10/2021 est une situation comptable sur 4 mois d'activités.

- *LES MODALITES JURIDIQUES DE LA TRANSFORMATION EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES N'APPELLENT PAS D'OBSERVATION DE MA PART.*

Par ailleurs, dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas de remarque de ma part

2. JE N'AI PAS D'OBSERVATION A FORMULER SUR LA VALEUR DES BIENS COMPOSANT L'ACTIF SOCIAL

- *LE MONTANT DES CAPITAUX PROPRES EST AU MOINS EGAL AU MONTANT DU CAPITAL SOCIAL, QUI EST DE 1 000 Euros ;*

- ***JE N'AI PAS CONSTATE D'AVANTAGES PARTICULIERS POUVANT EXISTER AU PROFIT D'ASSOCIES OU DE TIERS ;***

Nous nous permettons de vous rappeler que le présent rapport, en application de l'article L.224-3 du Code du commerce, est tenu à la disposition de tous les associés qui statueront sur l'évaluation des biens et l'octroi des avantages particuliers qu'ils ne peuvent réduire qu'à l'unanimité.

En foi de quoi, le présent rapport fait à Marseille vous est remis.

A Marseille, le 10 Mars 2022.


Laurent VERVLOET
Commissaire aux Comptes
Bonifacio & Associés
~~SAS au capital de 8 000 €~~
11 avenue Frédéric Mistral
13008 Marseille
Tél : 04 91 16 73 30 Fax : 04 91 22 09 06
Siret : 450 146 147 00019 Code APE : 6920Z